

**PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA
POLICE NORD VAUDOIS**

Date :	20 avril 2023	Préavis 02/2023
Objet :	Police Nord Vaudois – Rapport de gestion 2022	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En annexe, veuillez trouver le rapport de gestion 2022 de la Police Nord Vaudois.

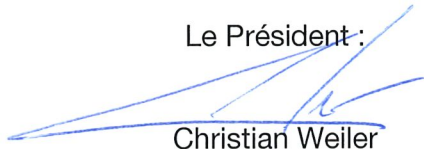
Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS
sur proposition du Comité Directeur,
entendu le rapport de la Commission de gestion
décide

Le rapport de gestion 2022 de l'Association intercommunale de la Police Nord Vaudois est
adopté tel que présenté.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président :


Christian Weiler

Le Secrétaire :


Rascal Pittet

Annexe : ment.

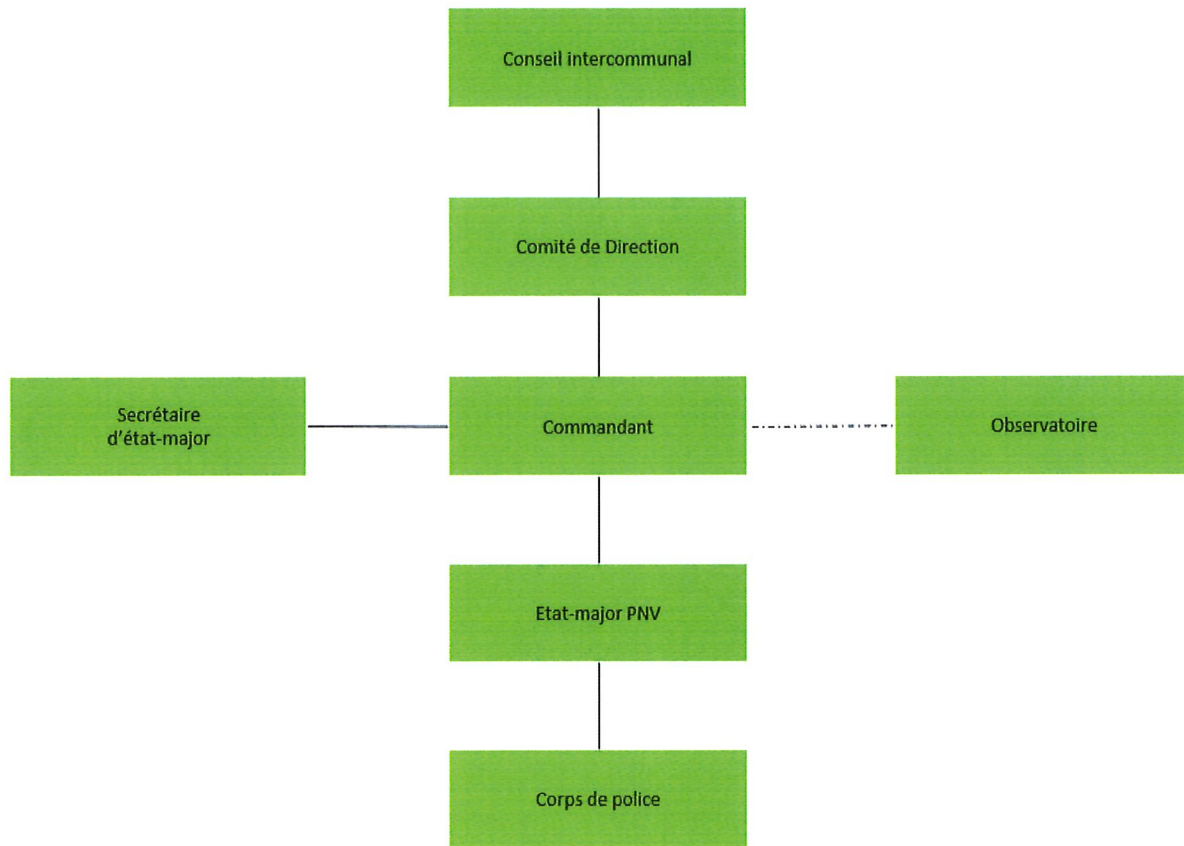
Police Nord Vaudois



09.06.22 : Cérémonie de Passation de Commandement de la PNV du Cdt Pascal Pittet au Maj Marc Dumartheray.

Rapport de gestion

2022



Etat-major PNV :

Fort de 4 officiers, de deux sous-officiers supérieurs et d'une secrétaire, l'état-major de la PNV fournit des prestations de conduite, de gestion et de direction de la Police. La gestion de projets est également au cœur des compétences de son fonctionnement.

Police secours :

Cette entité est composée de 4 Unités qui travaillent en horaire 3 x 8 sur l'entier de l'année. Sa mission principale est d'intervenir aux sollicitations des appelants du 117 et / ou directement à notre centrale d'engagement. Entre les différentes interventions, police secours se doit d'être proactive dans différents domaines et avoir une visibilité maximale sur le territoire PNV.

Police territoriale :

Unité territoriale 1 :

Cette Unité a vocation de rechercher l'infraction en flagrant délit dans les domaines des stupéfiants, de la circulation et autres phénomènes criminels. Elle évolue dans le terrain majoritairement en uniforme afin d'obtenir un maximum de visibilité. Lorsque la situation l'exige et dans des cas précis, elle travaille en tenue civile. Ses missions sont variées et différentes et elle est surtout une réserve opérationnelle importante lors d'engagement de personnel pour des manifestations, renforts internes et externes, réquisitions.

Unité territoriale 2 :

Quotidiennement appelée Police de proximité, elle œuvre principalement dans l'approche en résolution de problème et la remontée de l'information. Le territoire Police Nord Vaudois est scindé en plusieurs parties, lesquelles sont toutes affiliées à un répondant de proximité. Ce dernier participe activement à la vie sociale du quartier et prend en charge toutes les interventions non-urgentes de son secteur pour trouver une solution à l'éventuel problème. A cela, viennent s'ajouter des ilotiers dont la mission principale est une visibilité maximale principalement dans le centre-ville. L'ensemble de cette Unité patrouille activement dans les nombreuses manifestations sur le territoire PNV.

Unité territoriale 3 :

La particularité de cette unité est sa composition hybride entre des policiers et du personnel civil. Deux entités sont distinctes soit des centralistes dont la mission est de répondre aux différents téléphones et apporter un soutien logistique aux policiers qui se trouvent sur le terrain et une réception. Pour cette dernière, le personnel gère autant les gens qui sollicitent un service de la Police Nord Vaudois que ceux qui se présentent pour le Service de la sécurité publique. Il procède également à un premier tri selon l'importance du sujet abordé par la personne se présentant à la réception afin d'offrir le meilleur accueil possible au public.

Unité territoriale 4 :

La spécialité de cette unité concerne principalement la circulation dans tous ses aspects et complexités. Elle est composée d'opérateurs radar pour le profil répressif mais également d'instructrices spécialisées pour tout ce qui concerne la prévention scolaire dans les écoles et leurs abords. Un cours traitant également des crimes, des délits et des réseaux sociaux (cyber-harcèlement) est dispensé. La mixité de cette unité permet la mise en place de campagnes de prévention dans le vaste domaine de la circulation.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2022 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Blaise Nicole
Sylvie Di Dario	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch
Christian Bavaud	Ependes	Philippe Walter
Théophile Schenker Dominique Meier (01.09.22)	Method	Nicolas Hernan
Nicolas Biselx	Montcherand	Serge Kaltenrieder
Didier Zumbach	Orbe	Guido Roelfstra
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen
Oxana Cholly	Suchy	Cédric Pittet
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet
José Souto	Treycovagnes	Pascal Wüthrich, Président
Christian Weiler, Président	Yverdon-les-Bains	Olivier Maibach Anne-Louise Gilliéron (09.09.22)

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2022, le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 11 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, soit le 29 juin à Suchy et le 21 septembre à Suscévaz. Lors de la première séance, 2 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les Comptes et le rapport de gestion 2021. Lors de la deuxième rencontre, le préavis se rapportant au budget 2023 a été approuvé. Election à l'unanimité de M. Pascal Wüthrich de Treycovagnes au poste de Président et de M. Christophe Décoppet, de Suscévaz, à celui de Vice-Président.

Etat des effectifs au 31 décembre 2022

Effectif : **92 personnes** (ETP vacants 11.9 selon budget)

74 policiers – fonctionnaires de police en uniforme

3 PEF – policiers en formation

4 aspirants – Académie de police

8 civils – réception, centrale d'engagement et secrétariat

3 civils - Observatoire

Départs / arrivées

Nbre de départs : 8 policiers

Nbre d'arrivées : 9 policiers dont 4 aspirant-e-s

Personnel détaché à l'Académie de police

1 policier

Missions de la Police Nord Vaudois

La Police Nord Vaudois vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions policières 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Circulation routière
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Vision centralisée des enjeux sécuritaires
- Collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain
- Expertise sur des sujets de sécurité publique
- Accueil des victimes de harcèlement de rue et/ou de violences
- Approche en résolution de problème – conciliation

Objectifs de la Police Nord Vaudois

Les objectifs 2022 du Corps de police ont été déclinés comme suit :

- 1) Faciliter l'accès aux différentes plaintes non-urgentes et à l'e-Plainte.
- 2) Améliorer la transmission des informations provenant à la centrale / réception pour l'ensemble du SSP
- 3) Préparer une organisation prévisionnelle en temps de crise, sur plusieurs phases, en priorisant Police secours
- 4) Formation de l'ensemble du personnel au module « Mieux se connaître pour mieux communiquer »
- 5) Formation de l'ensemble des répondants de proximité au module « Police de proximité »

Ces objectifs servent de base au corps de police pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des cadres et collaborateurs de chaque unité.

Cellule de crise de la ville d'Yverdon-les-Bains (CECRY)

Au vu de l'augmentation de l'occurrence des événements extraordinaires touchant notre pays, notre région et la ville d'Yverdon-les-Bains, la Municipalité a mandaté le Service de la sécurité publique pour mettre sur pied une cellule de gestion de crise baptisée CECRY. Les événements en lien avec la crise énergétique ont précipité l'activation de cette cellule. La PNV s'est positionnée en acteur structurel et formatif avec la participation active de deux officiers d'état-major. Dans cette perspective, la CECRY a également conçu l'organisation des points de rencontre d'urgence (PRU) qui seraient mis à disposition de la population pour obtenir des informations et de l'aide en cas de besoin. Ces PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours et des moyens de communication spécifiques. À l'échelle régionale, l'ensemble des communes membres de l'association intercommunale PNV se sont jointes à 4 autres communes voisines pour la création de 3 PRU en périphérie de la ville et 4 en ville d'Yverdon-les-Bains. Aujourd'hui nous disposons d'un dispositif efficace pour la sécurité de notre population et l'appui en compétences pour les communes partenaires.

Activité policière régionale

Des défis importants en lien avec les effectifs ont profondément marqué l'année 2022. La situation de plein emploi que vit actuellement notre pays avec plus de 100'000 postes, de tous milieux professionnels confondus, toujours ouverts en décembre 2022, ouvre la possibilité à des policiers de se reconvertir plus facilement à une nouvelle activité. La création de nombreux postes dans le monde de la police, par les cantons voisins, a également pour conséquence une carence de près de 130 ETP au sein des polices et de la gendarmerie vaudoise. Mais la PNV a tenu bon et a su se rendre attractive avec l'arrivée de 3 nouveaux policiers expérimentés en 2022. La formation policière se positionne comme la seule option viable face à cette crise des effectifs. C'est ainsi que la PNV a eu l'honneur d'accueillir en septembre 3 nouveaux policiers en formation, dont la majeure de promotion des polices communales, 4 nouveaux aspirants ont débuté leur école de police, à l'Académie de Savatan, et la validation, par les autorités politiques, pour septembre 2023 de 6 aspirants.

Une réorganisation de la Police Nord Vaudois a également été orchestrée durant le premier semestre permettant à Pascal Pittet, devenu Directeur du Service de la sécurité publique, de transmettre sa fonction de Commandant par une mise au concours. Après un processus de sélection soutenu, le major Marc Dumartheray a officiellement pris le commandement de la PNV le 1er juin. Cette nouvelle organisation a permis de renforcer à la fois la direction du SSP et la conduite de notre police.

L'année 2022 c'est également plusieurs actions, projets et analyses traitant de divers domaines tels que la stratégie des contrôles de vitesse, le ramassage des cycles abandonnés sur le domaine public, le renforcement de la police de proximité, une communication active avec les médias-partenaires, etc. La PNV poursuit ainsi son travail au quotidien pour la sécurité du citoyen selon les principes « servir, protéger et agir ».

Relevons enfin que les Autorités urbigènes ont pris la décision formelle de mettre un terme à la collaboration avec l'association Police Nord Vaudois, ce qui a pour effet que la Commune d'Orbe ne fait plus partie du secteur d'action de la PNV, à l'instar de celle de Montcherand en l'absence de continuité territoriale.

Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats

L'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est appelé à remplir quatre missions :

- Anticipation pour consolider la sécurité ;
- Projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique ;
- Rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- Décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle.

Un nouveau dispositif-pilote d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence a été lancé le 22 novembre par Police Nord Vaudois, division de l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats. La particularité du projet réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social non soumise au devoir de dénoncer les faits portés à sa connaissance, permettant ainsi d'établir un climat de confiance.

En 2022, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a notamment également poursuivi ses démarches participatives auprès de la population autour du sentiment de sécurité et du bien-vivre ensemble. Il a également conduit un projet-pilote en partenariat avec la Commune d'Orbe visant à tester une nouvelle forme de collaboration de nature à mieux appréhender et régler les incivilités et les conflits. En outre, avec le soutien financier de la Fondation Leenaards, il a initié un projet autour des solidarités locales.

Services généraux

Les Services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières analyses de toute nature, cette division assure le respect des directives communales et cantonales de sa compétence en matière de police administrative.

Elle gère en particulier l'intégralité des aspects liés à la gestion du stationnement public, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (contrôle du stationnement). Elle assure une fonction de police du commerce, proactive en matière d'activités économiques soumises à autorisation, et omniprésente dans le processus d'accompagnement et de supervision des manifestations. La gestion des activités temporaires se déroulant sur domaine public est de sa compétence, au même titre que les concessions portuaires et funéraires, sans omettre les prestations délivrées par l'unité technique (gestion du matériel roulant, de la signalisation routière, des chantiers).

La gestion des contraventions (stationnement, circulation, radars) constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a notamment pour mission la poursuite des infractions de compétence communale.

Chiffres clés - Statistiques

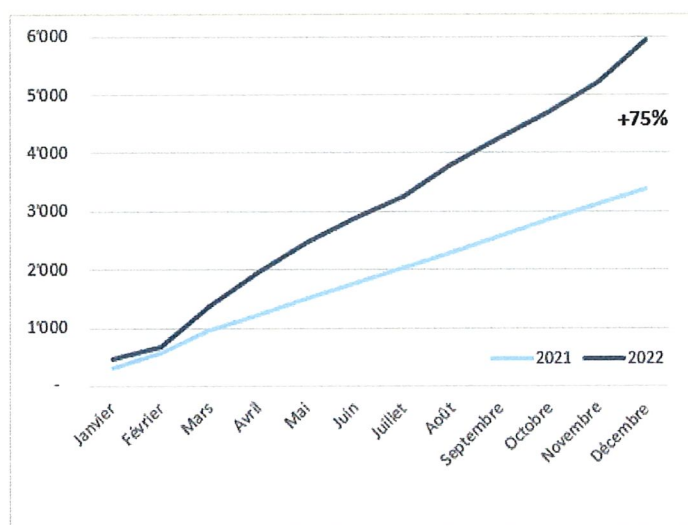
Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2021 et 2022. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière dans l'hyper-centre

(total mensuel cumulé en heures)

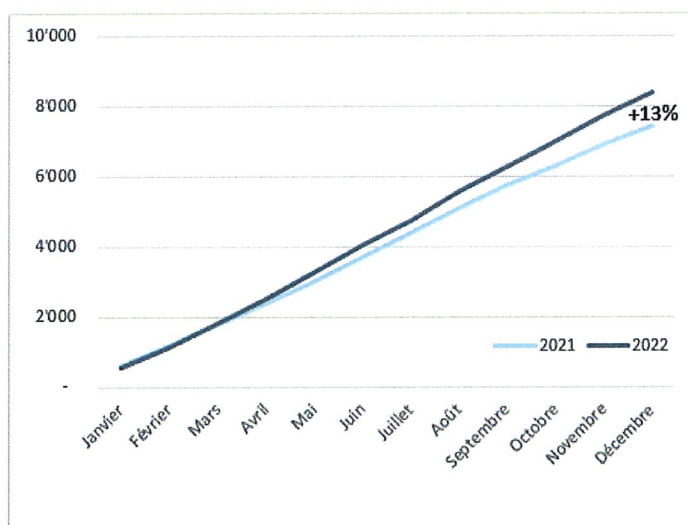


Le nombre d'heures de présence policière dans l'hyper-centre yverdonnois est en forte augmentation par rapport à 2021.

Ceci s'explique par un retour à la normale suite à la période COVID.

Evénements JEP

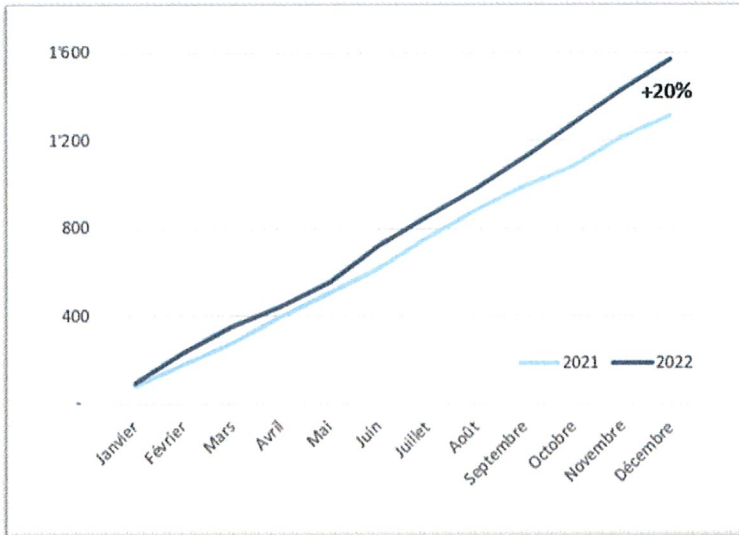
(total mensuel cumulé)



Une légère hausse des événements JEP (Journal des Evénements Police) a été enregistrée pour 2022. Ceci s'explique principalement par la reprise de la vie sociale à la suite de la période COVID.

Ces événements comprennent tant les interventions que les plaintes déposées à la réception PNV.

Plaintes pénales (total mensuel cumulé)

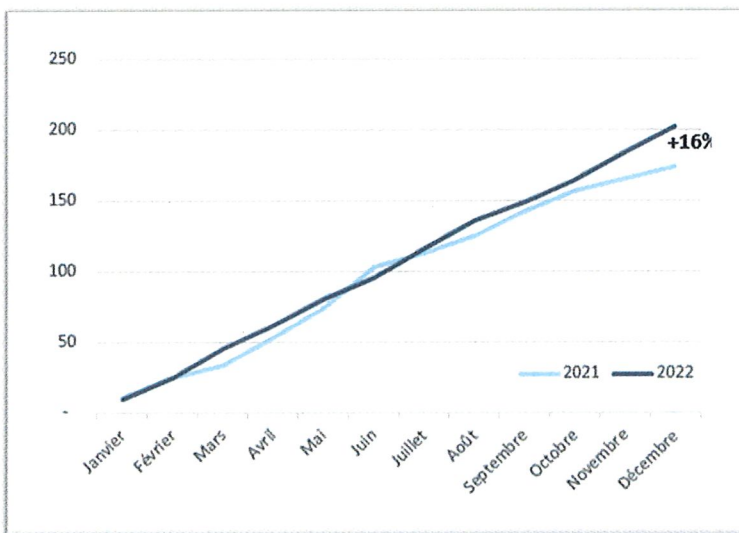


L'augmentation modérée des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen de toute provenance.

Infractions contre la personne

Injures/menaces

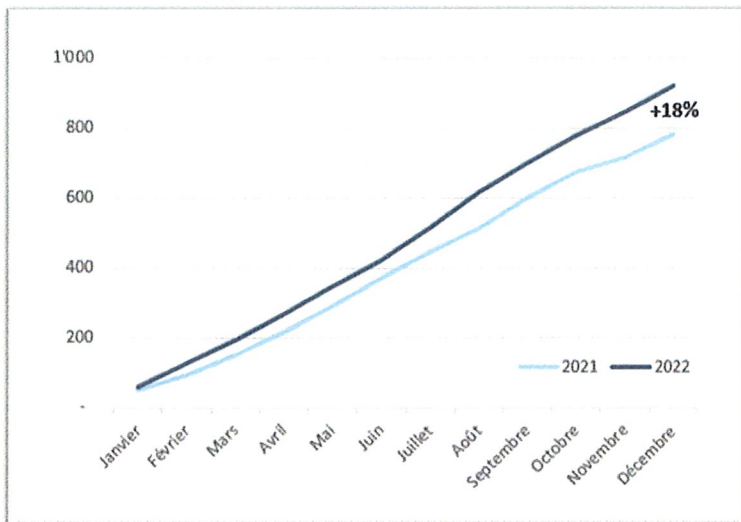


Ces infractions sont en augmentation moyenne par rapport à 2021.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.

Violences

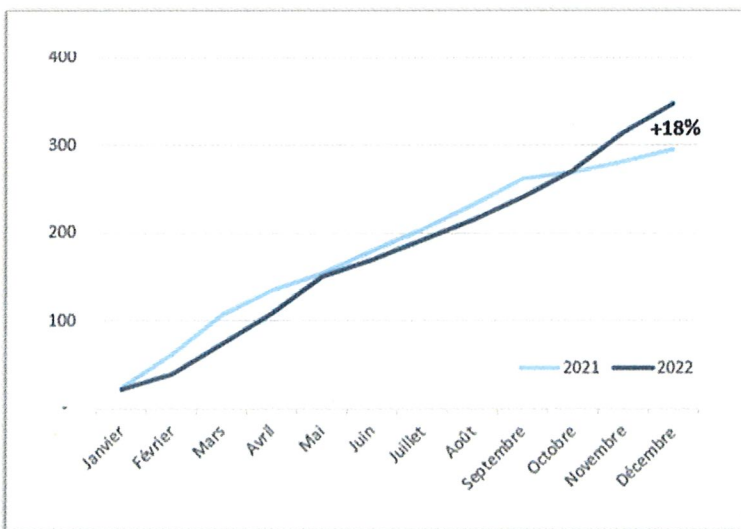


Les infractions de violence sont en hausse modérée par rapport à 2021.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Les litiges, soit des infractions de faible gravité, représentent la majorité des cas.

Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)



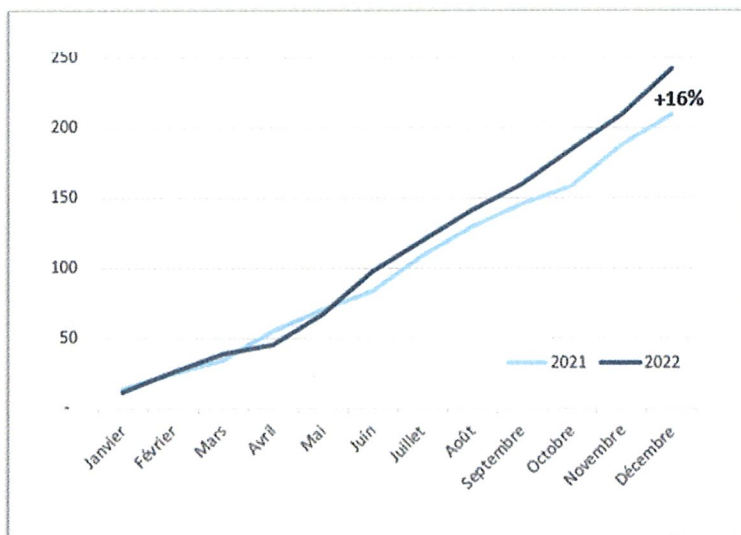
Les infractions à la LStup sont en augmentation modérée par rapport à 2021.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année. Une forte augmentation des saisies de produits cannabiques a été effectuée.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.

Infractions au patrimoine

Cambriolages (vols par effraction et vols par introduction clandestine)

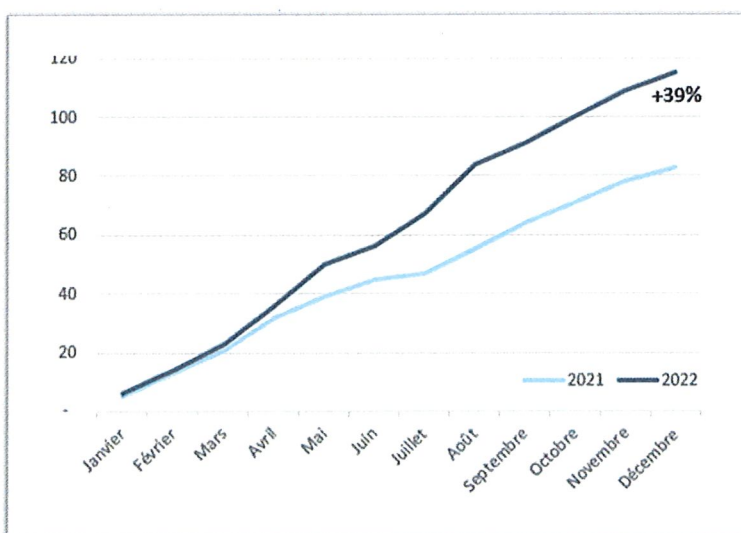


Ces infractions ont connu une augmentation modérée par rapport à 2021. Ceci peut s'expliquer par un retour à une situation plus normalisée sur le plan sanitaire, et donc à une occupation moindre de logements.

Les cas restent cependant inférieurs à ceux enregistrés en 2019.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.

Incendies

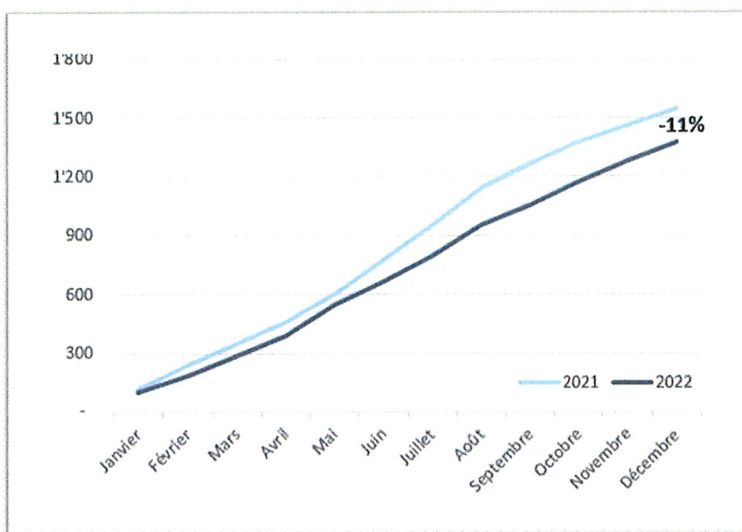


Les incendies sont en hausse par rapport à 2021. Ceci est en grande partie dû à une série d'incendies de containers survenue à Yverdon-les-Bains durant l'année

Plusieurs auteurs ont été identifiés et déférés à l'Autorité compétente. Des enquêtes sont actuellement en cours.

Les incendies par négligence (feu de casserole, mégots, etc.) sont également comptés.

Incivilités (dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

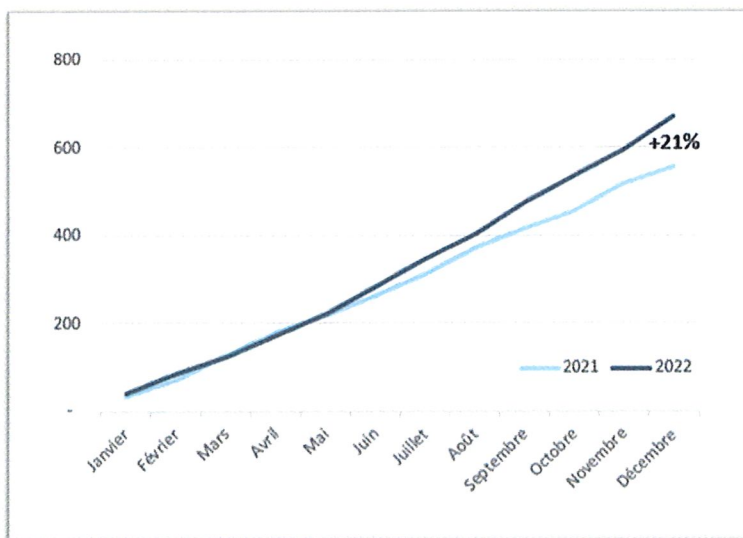


Ces infractions sont en légère diminution par rapport à 2021.

Aucune explication particulière ne peut être donnée pour expliquer cette tendance.

Il est à relever que 54 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2021.

Vols



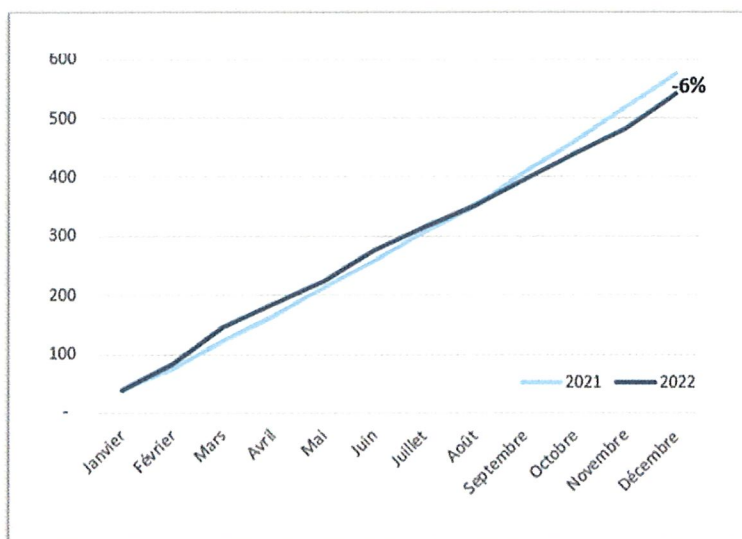
Les infractions de vols sont en augmentation moyenne par rapport à 2021.

Les vols simples sont notamment concernés par cette hausse, soit des cas survenant principalement alors que la victime n'accorde pas l'attention nécessaire à ses effets personnels (vestiaires, établissements publics, trains, écoles, plage, etc.).

Une série de vols dans les véhicules a également été enregistrée à Yverdon-les-Bains durant le 3^e trimestre. Les auteurs ont été interpellés.

Circulation

Accidents de la circulation

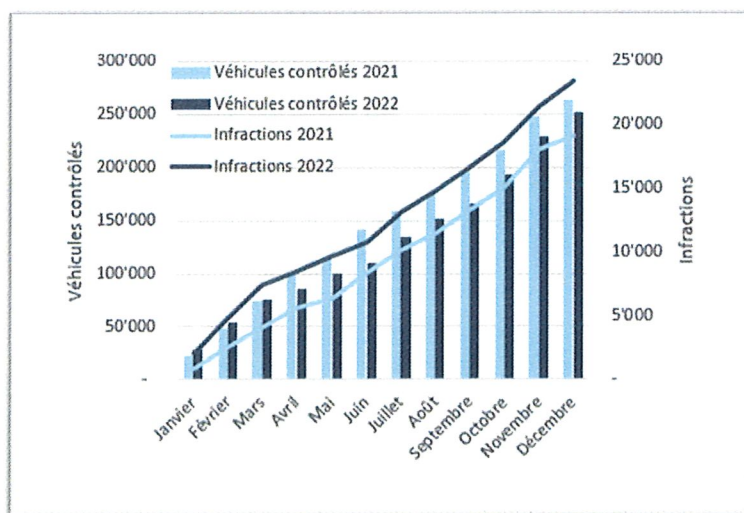


Les accidents de la circulation sont en légère diminution par rapport à 2021

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées.

Radar



Bien que le nombre de véhicules contrôlés soit en diminution, le nombre d'infractions est quant à lui en augmentation.

Ceci s'explique notamment par l'acquisition d'un nouveau radar, plus performant, permettant une réduction de la marge de déduction.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.